

CERTIFICAT SOLO

PRÉ-REQUIS

- Un saut en chute libre avec un délai de plus de 30 secondes.
- Un saut en chute libre de 5 secondes à une altitude de 4000'.
- 3 sauts avec atterrissage à moins de 50m de la cible en ayant soi-même fait le repérage sans aide.
- Avoir complété la figure en 8 sur le ventre (VD 360 avec arrêt au point de départ, VG 360 avec arrêt au point de départ).
- Un saut en chute libre sortie dos au vent relatif avec chute libre d'au moins 5 s. et ensuite se tourner sur le ventre. (sortie assise et "*rides the slide*")
- Être en mesure d'anticiper un décrochage de sa voilure et le récupérer au-dessus de 2000'.
- Avoir exécuté un virage avec élévateur arrière à plus de 2000'.
- Avoir accompli un saut d'évaluation tel que décrit dans le MIP 2A.
- Annotation procédure de réserve.
- Révision des procédures d'urgences Solo.
- Avoir accumulé 10 sauts totalisant un minimum de 3 minutes de chute libre avec une ouverture stable à une altitude prédéterminée pour les derniers 5 sauts.
- Avoir répondu correctement à une série de questions orales spécifiques.

PRIVILÈGES

- Le détenteur d'un certificat Solo peut participer à un saut en chute libre solo (altitude minimum d'ouverture : 2500').
- Participer à un saut d'entraînement 1:1 avec un entraîneur 2 en vue de remplir les prérequis pour le brevet A.

Note 1: L'interaction et les conseils d'un entraîneur de l'ACPS aident au développement des habiletés.

Note 2: L'information sur le développement des habiletés se retrouve dans le MIP 2A et 2B.

Note 3: Le candidat doit détenir un brevet A avant de participer à des sauts en VR2.

BREVET A

PRÉ-REQUIS

- Dans un même saut, effectuer en chute libre un salto arrière, salto avant et un tonneau.
- 10 atterrissages sans assistance à moins de 30 m de la cible.
- Au-dessus de 2000', démontrer son habileté sous voile, à effectuer:
 - un virage 360° avec les élévateurs avant.
 - un virage 360° avec les élévateurs arrière.
 - un freinage avec les élévateurs arrière.
 - un virage à plat 180° dans les deux directions.
- Effectuer les 5 sauts requis pour l'annotation de VR2 tel que décrits dans le MIP 2B.
- Annotation pour voile sportive.
- Annotation pour pliage de la voile principale.
- Procédures d'urgence brevet A.
- 25 sauts et 10 min. de chute libre.
- Réussir l'examen écrit devant un AB avec une note minimale de 80 %.

PRIVILÈGES

- Participer à des VR2 avec un détenteur de brevet B possédant de l'expérience dans cette discipline (minimum 100 sauts et approbation d'un E2) avec activation intentionnelle à plus de 2200'.
- Participer à des sauts de nuit et à l'eau après avoir été briefé et annoté par un IB. Les sauts doivent être supervisés par un détenteur de brevet B expérimenté dans cette discipline.
- Signer les carnets de sauts des autres parachutistes pour les sauts dont il aura été témoin.
- Participer aux compétitions nationales et provinciales.

Note 1: L'interaction et les conseils d'un entraîneur de l'ACPS aident au développement des habiletés.

Note 2: L'information sur le développement des habiletés se retrouve dans le MIP 2A et 2B.

Note 3: Le candidat doit détenir un brevet A avant de participer à des sauts en VR2.

GUIDES D'ÉTUDE

Manuels de référence

- MIP I
- MIP 2A

En Vol

- Sécurité durant le vol
- Théorie et mise en pratique du largage

Contrôle de voile

- Théorie du vol de la voile
- Séquence de vol préétabli
- Sécurité et situations anormales

Préparation

- Compétences de base en préparation et leurs bénéfices
- Instructions autonomes

En chute libre

- Calcul mathématique en chute libre
- Utilisation d'un altimètre

Équipement et connaissances techniques

- Altimètre et accessoires
- Information de base sur l'équipement, ex: pièces, fonctions, vérifications
- Règlements vs recommandations
- Abréviations
- Privilèges du brevet A
- Toute autre information relative au brevet A

BREVET B

PRÉ-REQUIS

- 15 atterrissages autoguidés à moins de 15 m de la cible.
- 15 sauts en duo depuis le brevet A.
- Avoir réussi la série de manœuvres suivantes: VD 360°, VG 360°, SAV, SAR, TD, TG. (en moins de 16 s incluant les pénalités).
- Avoir réussi la figure en 8, sur le dos ou en position assise (+/- 45° de la position du départ).
- Sur une approche d'atterrissage, démontrer le contrôle de l'angle et de la ligne.
- Effectuer 3 sauts d'évaluation pour obtenir l'annotation pour les sauts en groupe.
- Voilure sportive (révision B).
- Procédures d'urgence (révision B).
- 50 sauts et 30 min. de chute libre.
- Réussir l'examen écrit devant un AB avec une note minimale de 80 %.

PRIVILÈGES

Le détenteur du brevet B peut participer à:

- VR en groupe.
- sauts de nuit et à l'eau après avoir été briefé et annoté par un IB.
- cours d'entraîneur I.
- cours d'instructeur A (minimum de 100 sauts).
- cours de gréeur A.
- compétitions nationales et provinciales.

Note: Vous trouverez l'information sur le développement des habiletés dans le MIP 2B.

GUIDES D'ÉTUDE

Manuels de référence

- MIP I
- MIP 2A
- MIP 2B

En vol

- Sécurité durant le vol
- Mise en pratique du largage dos et face au vent

Contrôle de voilure

- Théorie du vol de la voilure
- Approches avec précision
- Sécurité et situations anormales
- Règlement sur les droits de passage (priorité)

Préparation

- Compétences de base en préparation et leurs bénéfices
- Instructions autonomes

En chute libre

- Calcul mathématique en chute libre
- Positions du corps et leurs fonctions
- Différentes séries de sauts
- Sécurité de base du VR

Équipement et connaissances techniques

- Information sur le pliage
- Soins et entreposage de l'équipement
- Règlements vs recommandations
- Abréviations
- Privilèges du brevet B
- Toute autre information relative au brevet B
- Révision des annotations pour VR, voir MIP 2B
- Premiers soins
- Publications de références au MIP, les gros titres

BREVET C

PRÉ-REQUIS

- 25 atterrissages debout autoguidés à moins de 10m de la cible.
- 100 sauts en VR, dont 25 sur un VR4 ou plus.
- Démontrer une séparation horizontale (flat track) efficace en chute libre.
- Compléter 2 des 5 exercices suivants:
 - Obtenir un minimum de 5 points en 35 sec. sur 5 sauts VR4 incluant un minimum de 4 différentes formations de la FAI par saut.
 - Compléter une série de manœuvres en moins de 13 sec.
 - En position assise, compléter la série suivante en free fly en moins de 16 sec. (jugée par vidéo en chute libre): SAR, SAV, VD 360°, VG 360°, roue DR, roue G.
 - Compléter 5 sauts FSV4 incluant 4 rotations (5points) en 2 min 30 sec. après la sortie d'avion.
 - Avoir obtenu un résultat de moins de 15 cm (par pointage électronique) sur 5 sauts de précision.
- Procédures d'urgence (révision C)
- 200 sauts et 60 min de chute libre.
- Réussir l'examen écrit devant un AB avec une note minimale de 80%.

PRIVILÈGES

Le détenteur d'un brevet C peut:

- se qualifier pour devenir conseiller en sécurité de la zone de sauts (CSZS).
- participer au cours d'entraîneur 2.
- participer au cours d'instructeur B (minimum 250 sauts)
- appliquer pour le CSD (minimum 400 sauts).
- participer au cours de IPAC (minimum 600 sauts et 6 heures de chute libre).

GUIDES D'ÉTUDE

Manuels de référence

- MIP 1
- MIP 2A
- MIP 2B
- MIP 4

En vol

- Sortie
- Largage
- Organisation d'un gros aéronef

Contrôle de voilure

- Théorie de vol de la voilure
- Approches avec précision / vols prédéterminés
- Sécurité et situations anormales
- Règlement sur les droits de passage (priorité)
- La base sur la formation sous voilure

Préparation

- Compétences de base en préparation et leurs bénéfices
- Instructions autonomes
- Planification de saut

En chute libre

- Progression du VR
- Positions du corps et leurs fonctions
- Base du «free style»
- Sécurité de base VR

Équipement et connaissances techniques

- Information sur le pliage
- Soins et entreposage de l'équipement
- Accessoires et leurs utilisations
- Information sur les SOA
- Règlements vs recommandations
- Information sur le CSD
- Privilèges du brevet C
- Toute autre information relative au brevet C
- Connaissance de base des règlements de compétition
- Révision des annotations pour les sauts de nuit et les sauts à l'eau, voir MIP 2B

BREVET D

PRÉ-REQUIS

- 10 atterrissages debout consécutifs et planifiés à moins de 5 m de la cible.
- Avoir complété 2 des 5 exercices suivants:
 - Obtenir un minimum de 7 points en 35 sec. sur 5 sauts VR4 OU avoir obtenu 7 points minimum en 50 sec. sur 5 sauts VR8 (5 différentes formations minimum de la FAI par saut dans les deux cas).
 - Compléter une série de manœuvres en moins de 11.5 sec.
 - Effectuer une chute libre free fly en duo avec une caméra interactive comprenant: manœuvres de sortie, spock, monkeyflip, spock, eagle, transition, amarrées et complétées en 40 sec. ou moins.
 - Réussir 5 sauts FSV4 comprenant 8 rotations en 2 min 30 sec. à partir de la sortie.
 - Pointer moins de 5 cm sur 5 sauts d'atterrissage de précision (par pointage électronique).
- Avoir participé à une compétition nationale, provinciale ou régionale dans une discipline.
- Avoir cumulé 500 sauts et 180 min (3h) de chute libre.
- Réussir l'examen écrit devant un AB avec une note minimale de 80 %.

PRIVILÈGES

Le détenteur d'un brevet D peut:

- Choisir de ne pas porter de casque de protection tel que défini au point 2.4 et 3.9
- Participer au cours de DC de l'ACPS (minimum de 1000 sauts).

GUIDES D'ÉTUDE

Le format de cet examen consiste en réponses à choix multiples, vrai ou faux et de questions à développement.

Manuels de référence

- MIP 1
- MIP 2A
- MIP 2B
- MIP 3
- MIP 4

Sécurité et connaissances techniques (65%)

En vol

- Sécurité
- Connaissances techniques
- Connaissance des aéronefs
- Situations anormales

Contrôle de voilure

- Sécurité
- Connaissances techniques
- Situations anormales

Opérations de l'ACPS (8%)

- Structure politique de l'ACPS
- Informations sur le CA
- Assurance de l'ACPS
- Affiliation des groupes

Règlements de sécurité et recommandations (20%)

- Règlements vs recommandations
- Privilèges du brevet D
- Toute autre information relative au brevet D
- Privilèges de pointage de l'information
- Révision des annotations mentionnées dans le MIP 2A et 2B

En chute libre

- Sécurité

Équipement

- Sécurité
- Situations anormales
- Connaissances techniques

Compétition (7%)

- Règlements généraux de compétition: MIP 4
- Informations de base de précision et de style
- Formation à 4 ou à 8 en free style